

J.P. Kaminker

## OBJETS ET INTERPRETANTS DANS LA LECTURE DE LA PRESSE

### I. PRESENTATION

Mon intervention consiste à traiter d'un bref article d'un quotidien selon une démarche empruntée d'aussi près que possible à l'analyse d'un tableau par M. Deledalle (parue dans *Semiosis*, 4). Mais pour dire un mot sur les préoccupations qui m'ont amené à ce travail, je commencerai par une anecdote: une circonstance d'un travail conduit avec des étudiants de 1<sup>o</sup> année. C'est un cours de langue française centré sur la presse quotidienne, qu'il s'agit d'apprendre à lire et à commenter. Un type d'intervention orale demandé aux étudiants lors des premières semaines de notre année n'était pas sans répondre à quelque arrière-pensée de ma part: deux étudiants se voyaient remettre toute la presse quotidienne du mercredi, une douzaine de journaux, un matériau qu'on pourrait croire doté d'une certaine séduction en raison de sa richesse et de sa nouveauté, à charge à ces deux lecteurs désignés d'intervenir le mardi suivant sur un article de leur choix, selon un point de vue de leur choix, et dans un temps aussi bref qu'ils le désireraient. Aucune contrainte théorique ou de méthode, et pour cause, mais une consigne générale concernant l'objet de l'étude: c'est le *texte* qui est votre objet; vous parlez non d'une *question* mais d'un *article*.

Les résultats ont été aussi décevants qu'on pouvait l'espérer. Ce que j'ai touché du doigt, et peut être fait toucher du doigt à certains des étudiants avec qui ce travail était conduit, c'est avec quelle force le lecteur du journal, tant qu'il demeure relativement spontané, est conduit à fuir le texte, à éviter le discours sur le texte, discours contraint, à la faveur d'un discours sur le monde, sur quoi, comme chacun sait toutes les opinions sont permises. Cette phase préliminaire et assez éprouvante de nos travaux a pris fin le jour où deux étudiantes venant me trouver, comme c'était l'usage, pour préparer leur travail avec moi, se montrèrent si navrées de mes exigences que d'un commun accord nous avons décidé de passer plutôt à d'autres exercices. Ce qu'elles souhaitaient dire, et que je les pressais de ne pas aborder, c'étaient les raisons militantes à leur avis pour et contre la peine de mort; et ce qui les conduisait à ce projet, c'était l'article suivant, que je les priais de traiter comme *texte* puisqu'elles avaient fait tant que de le choisir elles-mêmes, mais dont elles jugeaient n'avoir rien à dire.

"Les jeunes et la peine de mort

Paris. Un magasin de "Pop-Music" s'adressant aux adolescents, "Hit-Magazine" affirme, d'après un sondage qu'il a effectué auprès des jeunes, que 48 pour cent d'entre eux sont favorables à la peine de mort. Selon ce sondage, présenté par le journal de 20 heures d' "Antenne 2" 34 pour cent de jeunes sont hostiles et 10 pour cent n'ont aucune opinion sur la peine de mort."

Si ce récit n'évoquait pas dans l'esprit de mes lecteurs le souvenir de situations comparables j'aurais eu tort d'en alourdir mon propos. Mais si comme je le crois il présente quelque chose de typique, (ce qui, soit dit par parenthèse, devrait rassurer les étudiants qui en font les frais) ce ne sera pas un mauvais point de départ pour notre réflexion. S'il est si difficile, si naturellement difficile de parler d'un texte, n'y aurait-il pas quelque chose à gagner en abordant théoriquement la difficulté, c'est-à-dire en demandant: qu'est-ce que je fais quand je parle d'un texte; quelles sont les opérations que j'accomplis lorsque je parle effectivement d'un texte et dont je me dispense pas la conduite d'évitement dont il vient d'être question?

C'est cette approche théorique que j'ai voulu tenter en utilisant de façon aussi systématique qu'il m'a été possible la distinction peircienne des deux aires de l'objet et des trois champs de l'interprétant, dans la présentation qu'en donne M. Deledalle. Le texte que je viens de citer et que m'apportait le hasard a fourni la matière de ma réflexion. Mon programme est délibérément limité: j'ai voulu tirer le meilleur parti possible d'une nomenclature, celle que M. Deledalle applique pour sa part aux diverses opérations en cause dans l'interprétation de la "Joconde", et n'introduire de modification, par rapport à mon modèle, que celles que m'a dictées la résistance de ma matière. Il s'agit d'un classement, aux termes duquel trouvent leur place des opérations ou des théories parfaitement repérées en dehors de la théorie sémiotique. ("La méthode peircienne d'analyse, écrit M. Deledalle, n'est pas une nouvelle méthode à ajouter à l'ensemble des méthodes existantes, mais en un sens, la méthode des méthodes"). Par exemple, dans ce qui va suivre, on n'hésitera pas à reconnaître, mise en place à la faveur de la dualité des deux aires de l'objet (objet immédiat et objet dynamique) une autre dualité assez accréditée d'autre part, celle de la compréhension et du commentaire.

Il y a des mises en place ou en ordre qui sont des facteurs d'intelligibilité et qui sont à porter au crédit de la taxinomie peircienne, quoi qu'il puisse

s'écrire ici ou là contre tout ce qui touche de près ou de loin à la taximologie.

## II. ANALYSE

Voici donc un fragment du journal que j'isole dans une page en suivant la clôture que la mise en page elle-même a opérée, et que j'ai reproduit ci-dessus, hors de tout contexte. Ainsi pourvu de son identité, ce fragment de discours de presse doit être caractérisé d'abord en tant que représentamen. Nous avons là des qualisignes (le noir sur le blanc) matérialisés en légisignes, à savoir l'ensemble du matériel scriptural, et le groupement de ces légisignes constitue le *sinsigne* sur lequel porte mon travail d'analyse.

Il n'y a pas lieu d'entrer ici dans davantage de détail, la partie féconde de l'analyse concerne *l'objet de l'article et ses interprétants*. C'est le titre d'ensemble que je donne à la suite de cette analyse, comme M. Deledalle titre de son côté *l'objet du tableau et ses interprétants*. Comme lui je vais considérer successivement l'objet immédiat et l'objet dynamique.

### II.1. L'OBJET IMMÉDIAT

#### II.1.1.

Il me semble que la mise en oeuvre de l'interprétant immédiat c'est ici la lecture pour autant qu'elle est exclusivement littérale. Voilà donc un interprétant immédiat qui présente au regard de notre intuition de lecteur une certaine consistance, et qui ne s'évanouit pas entièrement dans les interprétants deuxième et troisième qui impliquent cet immédiat. Car on connaît cette situation d'enfermement dans le mot à mot d'un texte; c'est celle dont on prétend s'être arraché chaque fois qu'on dit d'un texte qu'on l'a non seulement lu mais compris. C'est aussi la situation que l'on dénonce comme un échec de l'apprentissage chaque fois qu'un texte ayant été appris par coeur celui qui l'a appris est prisonnier de ce par coeur. Et c'est enfin la situation à laquelle on requiert que l'interprète se plie, chaque fois qu'on met en avant le respect de la lettre du texte. Pour une telle lecture, si elle était réalisable purement, si nos autres interprétants ne la débordaient pas de façon contraignante, l'article serait un sinsigne indiciaire éminemment rhématique.

### II.1.2.

Si je passe à l'interprétant dynamique il se semble que je devrai d'abord me débarrasser de l'interprétant dynamique second, celui qui fait appel à un savoir spécialisé et qui ressortit à l'*induction*, entendue en termes peirciens, car l'objet de l'article en tant qu'objet immédiat n'a rien qui retienne l'attention du spécialiste. Il est question d'un sondage mais si je suis spécialiste en la matière c'est le dossier du sondage sur lequel je demanderai à me pencher; il est question d'un magazine, mais c'est ce magazine que j'analyserai si je suis spécialiste de la presse, il est question d'une information donnée à la télévision, mais c'est l'émission elle-même que je chercherai à voir si je veux pouvoir en traiter savamment.

Quant à l'interprétant dynamique 1 c'est celui que mon sens commun de lecteur va pouvoir appliquer à la lecture littérale par une démarche abductive, autrement dit par reconnaissance pure et simple, sans hypothèse ni vérification, au niveau factuel qui est celui de l'interprétant dynamique. Là, interviendront toutes les opérations de paraphrases directement liées à la connaissance du contexte situationnel le *journal de 20 heures* désigne une émission datée vraisemblablement du 10 ou du 11 janvier, si je ne suis pas particulièrement ignorant des choses de l'audiovisuel en France, l'interprétant dynamique me fournira l'indication qu'*Antenne 2* est un nom propre désignant une des trois chaînes de la télévision nationale. Il y a en outre une remarque que l'interprète attentif devra faire, et qu'il pourra faire en raison d'une connaissance quasi factuelle: à savoir que  $48 + 34 + 10$  ne font que 92 et non pas cent, qui est le chiffre attendu comme total des pourcentages d'avis émis au cours d'un sondage.

### II.1.3.

Mais passons à l'interprétant final premier, en excluant les interprétants finaux 2 et 3 pour les raisons déjà précisées ci-dessus à propos de id 2. L'interprétant final est systématique et non factuel, mais repose toujours sur l'*abduction* ou simple reconnaissance. On voit bien qu'il s'agit ici de la compétence linguistique du lecteur francophone, avec toute la frange culturelle dont le savoir linguistique est inséparable, en somme le savoir qui se matérialise, dans un article de dictionnaire, sous la forme de la couche métalinguistique et de la couche encyclopédique. Par cet interprétant l'article est lu au sens de *compris*. Le critère de la compréhension demeure la paraphrase, mais exhaustive

et non plus ponctuelle, en entendant ici paraphrase assez largement pour inclure toute espèce de restitution du sens, même s'il s'agit d'une traduction ou d'une contraction. C'est la confrontation de leurs paraphrases qui permettra à deux interprètes de contrôler la conformité de leurs interprétants. Par l'interprétant final ainsi entendu, appliqué à l'objet immédiat, notre article deviendra un sinsigne indiciaire dicent.

## II.2. L'OBJET DYNAMIQUE

Tâchons maintenant de passer du côté de l'objet dynamique; autrement dit *plaçons maintenant cet article dans son contexte*, pour suivre ici encore à la lettre l'exposé de M. Deledalle qui n'hésite pas à écrire: "Plaçons maintenant ce tableau dans son contexte".

### II.2.1.

De l'interprétant immédiat, je n'ai rien à dire ici si ce n'est qu'il interviendra nécessairement dans le déchiffrement des éléments du contexte.

#### II.2.2.1.

L'interprétant dynamique l va apporter des éléments factuels indépendants de toute enquête: mon sens commun de lecteur est par construction un sens commun de contemporain, car le discours de presse demande une lecture proche. Si quelqu'un s'occupe de lire des journaux qui aient pris de l'âge cela suffit à faire de lui un chercheur ou un maniaque.

Donc mon sens commun de lecteur au début de 1977 doit me faire reconnaître l'article comme indice d'une question d'actualité: celle du maintien ou de l'abolition de la peine de mort, qui a été posée avec une acuité particulière à la faveur d'un certain nombre d'affaires criminelles. Une information un peu plus spécifique pouvait conduire certains lecteurs de "L'Indépendant" à d'autres reconnaissances; celui qui était en même temps lecteur de "Hit Magazine" pouvait interpréter le sondage fait à l'initiative de ce magazine comme la suite d'un ou plusieurs articles touchant plus ou moins la question de la peine de mort, en relation avec une chanson de Michel Sardou intitulée *Je suis pour*.

Il n'est pas question d'épuiser ici les informations que l'interprétant dyna-

mique l apportera à l'interprétation de l'article, mais d'en indiquer le type: dans cette case étiquetée ainsi Id 1 on voit quel matériau bien connu va rentrer: c'est *l'évidence* si l'on entend par *évidence* cette situation dans laquelle chacun de nous se trouve journallement, chaque fois que formulant une affirmation nous ne pouvons envisager ni l'administration d'une preuve ni l'éventualité d'une contradiction. Ici l'étiquetage montre bien sa vertu d'ambivalence: il autorise et critique à la fois, il permet, à l'image d'un certain sabre, de justifier le recours à l'évidence et de le combattre au besoin. Je sais ce que je sais; mais c'est moi qui le sais. Je suis pour ainsi dire en proie à mes interprétants, car il n'est pas en mon pouvoir d'abolir un savoir dont la lecture de cet article produit la reconnaissance, par exemple le souvenir du fait que Patrick Henry a récemment été jugé à Troyes et qu'il a échappé à la peine de mort. Mais autant il serait illusoire de rechercher une pratique de la lecture affranchie de cette évidence là, autant il peut être bon de la connaître pour ce qu'elle est, et de savoir qu'il est de sa nature de contenir indistinctement le vrai et le faux, dans la mesure où elle est vouée à échapper à la vérification.

#### II.2.2.2.

Si l'on passe à présent à l'interprétant dynamique 2 la moisson sera tout autre. L'objet qui s'offre à nous une fois l'article placé dans son contexte, c'est le dossier de l'information traitée par l'article de "L'Indépendant". Les raisons que j'avais tout à l'heure d'exclure l'interprétant dynamique 2 ont disparu. Le lecteur de la presse quotidienne disais-je tout à l'heure, n'est pas un spécialiste; mais il ne tient qu'à lui de se poser pour tel, ce qui revient à opérer une conversion bien connue d'une lecture naive ou de premier degré à une lecture dite critique, ou de second degré; conversion que j'aimerais mieux pour ma part désigner comme une superposition des deux lectures.

Au niveau factuel qui est celui de l'interprétant second l'interprétation de l'article va produire sur le sondage et sur sa diffusion dans "Hit-Magazine" et à la télévision un certain nombre de données acquises par enquête et qui montreront quelque chose du travail de "L'Indépendant". Je pars d'un a priori très global tel que: des éléments d'information sont absents dans l'article de "L'Indépendant" et présents dans le dossier. L'enquête m'en apprendra quelque chose. Il y a là une démarche surabondamment illustrée, dans le domaine littéraire, par toute la tradition de la recherche des sources. J'arrête évidemment ce dossier arbitrairement, si bien qu'ici il se compose de ces deux pièces.

- 1) - le texte de la partie du journal d'Antenne 2. relative à ce sondage:  
A la fin de la semaine dernière le Président de la République a donc grâcié les deux meurtriers d'un couple d'étudiants britanniques que vous voyez sur cette image, et comme à chaque fois que le Chef de l'Etat est amené à exercer son droit de grâce, les réactions sont nombreuses. Il y a les pour, il y a les contre, les deux partis croyant forcément avoir raison. Plutôt que de discuter dans le vide il est intéressant de se référer à des chiffres, à des statistiques. C'est ainsi que pour le compte de la revue "Hit Magazine", la S.O.F.R.E.S. vient de procéder à un sondage, le premier du genre s'adressant à des jeunes entre 12 et 18 ans à qui l'on a demandé:

- que pensez-vous de la peine de mort et des problèmes de la criminalité?  
A la question sur la peine de mort 48 % se sont déclarés pour, 34 % contre, et 18 % sans opinion.

- 2) - le texte de "Hit-Magazine", n° 62 de février 1977, don j'extrais les deux fragments (A) et (B) qui nous importent:

(A) - Page 50

*1er SONDRAGE NATIONAL EXCLUSIF REALISE PAR LA SOFRES POUR HIT MAGAZINE  
Les Jeunes et la peine de mort:*

La chanson de Michel Sardou: "Je suis pour", la décision du Président de la République de grâcier deux condamnés à mort et le procès de Patrick Henry ont mis la peine de mort en plein centre de l'actualité. Pour la première fois Hit a décidé d'interroger les jeunes à cet sujet, voici un sondage réalisé pour nous par la SOFRES auprès de jeunes français de 12 à 18 ans:

*Question:* Nous allons maintenant parler de la peine de mort. Tout d'abord d'une manière générale êtes-vous pour ou contre la peine de mort?

- pour la peine de mort ..... 48  
- contre la peine de mort ..... 34  
- sans opinion ..... 18

(B) - Page 51

LES JEUNES SONT REFLECHIS ... FRANCS... ET ETONNANTS - PAUL LEFEVRE DE  
"A 2" COMMENTE VOS REPNSES.

*Ce sondage a d'abord pour intérêt d'être le premier à révéler ce que pen-*

*sent les jeunes d'un problème fondamental comme celui de la peine de mort. Jamais à ma connaissance on ne leur avait posé une telle question.*

Dans le dernier sondage national effectué auprès des adultes le 27.12.72. 63 % des personnes se prononcent "pour" la peine de mort. Depuis, selon des sondages partiels la proportion des "pour" a encore augmenté. D'après le sondage fait pour Hit par la SOFRES, la proportion de jeunes favorables à la peine de mort est nettement inférieure: 48 % seulement. Ils semblent donc beaucoup plus réservés que les aînés comme si la notion de vie leur semblait trop grave pour la balayer sans réfléchir. De plus 18 % de ces jeunes ont refusé de se prononcer. Ce qui ne veut pas dire qu'ils n'ont pas réfléchi à la question. Simplement, ils hésitent encore à donner un avis définitif sur un sujet aussi grave.

De quel type seront les remarques factuelles auxquelles on pourra être conduit en confrontant l'article de "L'Indépendant" avec ces deux sources? Hors de toute procédure formelle d'analyse, qui engagerait une théorie et renverrait au niveau des interprétants finaux, il faut s'en tenir à des indications telles que les trois suivantes:

- 1) - "L'Indépendant" présente une erreur de transcription qui réduit de 18 à 10 le pourcentage des sans opinion. C'est la solution du problème ouvert à l'heure au niveau de l'objet immédiat.
- 2) - "L'Indépendant" se dispense de mentionner l'intervention d'un institut de sondage. Nous avons lu en effet: " "Hit-Magazine" affirme, d'après un sondage qu'il a effectué auprès des jeunes, que etc. ..."
- 3) - "L'Indépendant" supprime les indications comparatives contenues dans la présentation des résultats par "Hit-Magazine", aux termes desquelles "la proportion de jeunes favorables à la peine de mort est nettement inférieure" rapportée à l'ensemble de la population.

Dois-je livrer telles quelles ces trois observations factuelles ou expliciter le jugement de valeur qu'elles suggèrent? C'est une question moins frivole qu'il n'y paraît car elle intéresserait la déontologie de l'enseignement si l'on plaçait dans un contexte pédagogique l'exercice auquel je me livre ici. On voit bien comment l'exigence d'objectivité peut incliner à suspendre le jugement de valeur. Mais l'exigence d'explicitation peut incliner au parti contraire et ne conduire à dire que l'article de "L'Indépendant" au vu du dossier relève d'une

information dfectueuse. Je serais tenté d'avancer pour ma part, que toute appréciation manifestement impliquée par une affirmation factuelle appelle l'explicitation. Mais L'indication du principe laisse subsister une grosse difficulté; car il resterait à dire pour chaque cas les critères en vertu desquels *l'appréciation* est impliquée dans *l'affirmation* factuelle. En analyse du discours c'est un problème assez bien repéré, quoique non résolu, semble-t-il. Dire d'un homme qu'il est gros, c'est émettre une appréciation. Mais, si je dis: "cet homme mesure 1m 50 et pèse 80 kgs" estimerat-t-on que j'ai tenu un discours purement factuel et exempt de toute appréciation? Si j'ajoute à ce qui précède que l'article de "l'Indépendant" donne une information partielle aurai-je *explicité* mon interprétation ou l'aurai-je dévoyée? C'est un problème que je me pose au passage.

### II.2.3.

Il me reste pour épuiser cette analyse à dire quelque chose de l'interprétant final.

#### II.2.3.1.

L'interprétant final 1 est abductif au même titre que l'interprétant dynamique 1. Il est de l'ordre de la reconnaissance telle que le sens commun du lecteur la procure, mais il est systématique et non factuel.

C'est le système de la presse quotidienne intériorisé par le lecteur qui rend notre texte interprétable dans son contexte, c'est à dire comme article. L'habitude en cause ici n'est plus de l'ordre de la compétence linguistique et encyclopédique comme c'était le cas tout à l'heure lorsque je considérais l'application de l'interprétant final à l'objet immédiat. Je pourrais dire que la compétence en cause ici est d'ordre *discursif* en recoupant avec la dualité peircienne de l'immédiat et du dynamique la dualité bien accréditée d'autre part du linguistique et du discursif. Si deux interprètes différents veulent mettre à l'épreuve la conformité de leurs interprétants, ce n'est plus ici la paraphrase à quoi ils recourront, mais à des questions visant à dégager le statut discursif du texte, par exemple son appartenance à la catégorie de l'"information générale".

#### II.2.3.2.

L'interprétant final 2 c'est une théorie. C'est la théorie qui établit ici la

mise en contexte sans laquelle il n'y a pas d'objet dynamique. Mise en contexte bien spéciale, entièrement sous la dépendance de la *pertinence* interne à la théorie.

Quelles sont les approches théoriques dont l'article est justiciable? J'ai pris en commençant des précautions qui m'autorisent à être aussi allusif que possible: il s'agit encore d'étiqueter simplement une case. Y entrerait par exemple une analyse de contenu qui intégrerait notre article dans un corpus constitué en raison d'un invariant de contenu tel que: "La peine de mort dans la presse française de janvier 77" ou "les sondages dans la presse française", et qui pourrait ou non avoir affaire aux données mises au jour tout à l'heure empiriquement sous l'étiquette Id. 2.

Entrerait encore dans cette case If 2 des approches relevant d'une théorie du discours. Dans ce contexte là l'article sera appréhendé à première vue comme offrant un effacement très prononcé de l'énonciation. Comparé selon cette pertinence là, avec les autres journaux et dans un corpus significatif, notre texte peut livrer quelque chose de la particularité de "L'Indépendant".

Un autre concept, plus difficile à exploiter selon des critères formels, mais auquel il semble à première vue particulièrement tentant de recourir ici est celui de clôture, ou *d'immanence* tel que le propose Barthes dans un texte déjà ancien sur *la structure du fait divers*. On sait que Barthes commence en se demandant: "Voici un assassinat: s'il est politique, c'est une information, s'il ne l'est pas, c'est un fait divers. Pourquoi?" et il se répond: "l'assassinat politique renvoie nécessairement à une situation extensive qui existe en dehors de lui, avant lui, et autour de lui ... (il) est toujours, par définition, une information partielle; le fait divers, au contraire, est une information totale, ou plus exactement, *immanente*; il contient en soi tout son savoir". Il y a là certainement une amorce théorique précieuse; et dont on voit déjà qu'elle donne du sens à deux des remarques factuelles consignées ci-dessus. L'effacement de la SOFRES comme agent du sondage et l'effacement des considérations comparatives, ce sont là deux traits qui relèvent manifestement de la clôture. Si l'on se donne les instruments voulus pour décrire cet effet de clôture il y a là matière à un traitement fructueux, moins sans doute dans la voie tracée par Barthes, qui rattache le fait divers à un besoin général de notre humanité. ("il faut encore à *L'homme* (c'est moi qui souligne J.P.K.) des signes mais il faut aussi que ces signes soient de contenu incertain") que dans

une voie comparative. On montrerait comment varie d'un journal à l'autre l'effet de clôture et quelles corrélations s'établissent entre un antagonisme idéologique et une opposition dans l'écriture du fait divers.

### II.2.3.3.

L'interprétant final 3 c'est ceci dans les termes de M. Deledalle: "I f 3 est l'interprétant systématique par excellence. Alors que l'expérience conduit abductivement de Id 1 à If 1 et inductivement de Id 2 à If 2, If 3 se passe d'interprétant dynamique. Il est à la lettre hors contexte: il ne requiert aucune expérience pour exister. Il est décisivement déductif, comme le sont tous les systèmes formels ou formellement axiomatisés, la sémiotique peircienne comprise. Les lectures structuralistes et psychanalytiques sont de ce type."

C'est plus que jamais le lieu pour moi de m'effacer devant mon modèle, parce que je ne veux ni assumer ni combattre cette axiomatisation des sciences humaines. Qu'il me suffise pour épuiser mon programme de faire voir que cette dernière case vient à point pour une dernière *mise en place*. Il y a des démarches qui s'imposent dans la lecture de notre article et auxquelles ce qui précède n'a pas encore eu lieu de faire un sort. Je crois qu'un exemple m'en est fourni par le texte même de Barthes auquel je viens de me référer.

Il y a là une théorie du fait divers. J'ai dit sous l'étiquette If 2 comment un concept de cette théorie pouvait servir *inductivement* dans une comparaison, qui est un travail à faire, un processus à effectuer. Mais *déductivement* (en termes peirciens) je peux reprendre cet exposé de Barthes et m'en servir incontinent pour lire notre article. Le fait divers, dit Barthes, est une structure à deux termes qui sont dans une des deux relations suivantes: soit une causalité paradoxale (*une femme blesse d'un coup de couteau son amant, ils ne s'entendaient pas en politique*) soit une coïncidence notable, comme celle qui rapproche deux termes qualitativement différents (*un juge disparaît à Pigalle*). Rien ne m'empêche de dire que ce schéma est satisfait dans le cas présent: *un magazine de "pop music" fait un sondage, ce sondage porte sur la peine de mort* sont effectivement deux termes aussi distants que la magistrature d'un côté et la pigallité de l'autre. C'est aussi immédiat que, sur la base de la théorie freudienne, la lecture de la Joconde comme représentation de la mère le Léonard.

Il n'est pas indifférent pour le marxiste que je suis de rencontrer à la faveur de cette taxinomie peircienne le lieu où circonscrire la lecture politique que j'ai faite de l'article de "L'Indépendant", et qui n'a paru nulle part dans tout ce qui précède. DédUCTIVEMENT, c'est-à-dire sans poursuite d'une preuve dans le contexte qui est aujourd'hui le nôtre, sans autre justification que la base théorique du matérialisme historique, je dirai sans développer que l'article participe sous des modalités propres à un journal d'information, d'une campagne du pouvoir pour accréditer dans l'opinion certaines formes de la violence étatique.

### III. CONCLUSION

Voici donc une analyse qui, rendant compte jusqu'à un certain point des tâches que le lecteur et/ou l'analyste de la presse peut être appelé à remplir, peut prendre place dans une théorie de la lecture qui peut-être n'existe pas encore. Roland Barthes en tout cas, qui parlait récemment à Luchon devant les militants de l'Association française des enseignants de français, réunis en congrès précisément pour débattre des problèmes de la lecture, proposait un néologisme pour nommer cette théorie à faire, avant d'ajouter avec tout le dilettantisme voulu, qu'elle est vraisemblablement infaisable. On n'est pas obligé certes, de le suivre sur ce terrain, mais je conserverais volontiers l'idée qu'une théorie de la lecture est à la fois quelque chose qui est appelé à l'être et qui est comme empêche de naître, et c'est de cette contradiction que je voudrais dire un mot pour conclure.

Qu'est-ce qui peut appeler à l'être, aujourd'hui, une théorie de la lecture, une *anagnosologie*, comme dit Barthes? Sans doute les réponses possibles sont multiples, mais je ne m'adresserai pour ma part qu'à un seul fait: il y a, en France pour le moins, une crise scolaire grave, qui n'est qu'un aspect d'une crise généralisée, et qui affecte la lecture scolaire comme d'autres pratiques scolaires. (Un des effets de cette crise de la lecture est sans doute la tendance à se détourner des textes pour laisser la place à des discours entièrement quelconques sur les "grandes questions"; dont la peine de mort, précisément, avec la pollution, l'euthanasie et quelques autres est le symbole; le tout à la faveur d'un simulacre "d'ouverture sur la vie", ouverture faussée dans son principe par le tabou sur la politique). Il me semble qu'en matière scolaire l'exigence théorique est un fruit de la crise, et que le progrès théo-

rique est au nombre des facteurs utiles pour sortir de cette crise, quelles que soient d'autre part les autres conditions requises. On voit ainsi que des pratiques scolaires réputées subtiles se sont passées de théorie, aussi longtemps qu'un certain état d'équilibre subsistait. Elles se soutenaient d'elles-mêmes, pour ainsi dire, suscitant, génération après génération, les bons et surtout les mauvais élèves, en nombre et en proportion tolérables. Ainsi de la version latine, jusqu'à la déconfiture du latin, ainsi de l'orthographe, de l'analyse grammaticale et logique, jusqu'à la prise de conscience d'un désastre qui n'est pas pour rien dans le développement vertigineux de la "demande" en théorie linguistique. Ainsi, je crois de la lecture, qu'on peut souhaiter enterrer ou restaurer, mais dont la restauration ne se fera pas, selon moi, sans prise de conscience théorique.

Or, il me semble que pour se constituer, une théorie de la lecture doit lutter contre des théories existantes, plus précisément contre les lectures théoriques. Couramment la lecture savante ou *scientifique* (et je peux réunir ici sans spécifier toutes les écoles de la nouvelle critique) se donne, et plus souvent encore elle est reçue, non pas comme une critique du sens commun mais comme sa condamnation. De là ce procès toujours ouvert à l'encontre de *l'explication de texte*, et le plus souvent, d'après moi très mal conduit. Il faudrait critiquer l'explication de texte pour autant qu'elle procure la méconnaissance des textes et de l'écriture; mais non prononcer une condamnation qui ne peut être qu'illusoire car on aura beau faire, on ne fera pas qu'une métaphore ou une allusion ne soient susceptibles d'élucidation, au regard du sens commun.

Ici il me semble que la mérite de la position peircienne se fait sentir avec éclat. La lecture du sens commun, que j'appellerai culturelle, s'articule sur la lecture théorique grâce à une sorte de partage et de saturation de l'espace sémiotique. Il y a là de quoi loger ensemble l'exigence et la tolérance.

#### SUMMARY

In the first part of this paper I use an anecdote to illustrate one of the difficulties of reading: the tendency to avoid the discourse on the text by delivering a discourse on the world. I then put the question: Would it be possible to encompass the operations of reading by using Peirce's distinctions of the two areas of the object and the three fields of the interpretant? The analysis of a press article which follows takes M. Deledalle's analysis of Mona

Lisa as a model and refers to everyone of the six interpretants for each one of the two objects, a type of operation at work in the discourse on the text (nine altogether, for three are empty). The conclusion is that, if the taxonomy here tested, could be generalized, it would have its place in a theory of reading of which we have an urgent need, considering, on one hand, the crisis in school reading and, on the other hand, the overproduction of theoretical readings which paradoxically are a hindrance to the production of such a theory.

(Communication au 4<sup>o</sup> colloque européen de sémiotique - Perpignan, avril 1977)

# SEMIOSIS 8

Internationale Zeitschrift für  
Semiotik und ihre Anwendungen,  
Heft 4, 1977.

## INHALT

Joëlle Réthoré: <i>Sémiotique et pédagogie des langues vivantes</i>	5
J.-P. Kaminker: <i>Objets et interprétants dans la lecture de la presse</i>	17
Werner Burzlaff: <i>Taxonomie sémiotique de l'analyse du signe audio-visuel</i>	31
Peter Beckmann: <i>Kompetenzfragen bei Mathematik-Lehrfilmen</i>	43
Max Bense: <i>Wortsprache und Formelsprache</i>	53
<i>Nachrichten</i>	59
<i>Probleme der Semiotik unter schulischem Aspekt</i> (Beate von Pückler)	